



Extrait du registre des délibérations - Réunion du 04 octobre 2024

L'an deux mille-vingt-trois, le 04 octobre 2024 à 14 heures, se sont réunis, au Gueulard Plus, conformément aux statuts, les membres du Conseil d'Administration, sur convocation adressée le 17 juillet 2024.

Etaient présents :

Elu communautaire : M. Alessandro BERNARDI
 Personnalité qualifiée : M. Christian SCHOTT

Etaient excusés :

Elu communautaire : M. Daniel DRIUTTI donnant pouvoir à Alessandro BERNARDI
 Personnalité qualifiée : M. Pascal MADELAINE donnant pouvoir à Christian SCHOTT
 Elue communautaire : Mme Béatrice FICARRA

En présence d'Emmanuelle CUTTITTA, directrice

N° 2024-13

OBJET : MODIFICATION COMPLEMENTAIRE DES CONDITIONS D'ENTREE ET GRILLES TARIFAIRES DU GUEULARD PLUS

Il est proposé les conditions d'entrée et les grilles tarifaires, de la Scène de Musiques Actuelles Le Gueulard Plus, suivantes à compter du 1^{er} septembre 2024 :

Tarifs d'entrée programmation (hors jeune public)

Programmation Tarifs TTC	Tarif sur place (guichet)	Tarif prévente (marque blanche)	Tarif enfant -15 ans (sur justificatif)	Tarif partenaire	Tarif membre G+	Tarif étudiant·e·s
				Tout spectacle au guichet et hors commission en prévente		
Tarif A	10 €	8 €	Gratuit	7 €	5 €	7 €
Tarif B	14 €	12 €		10 €	8 €	10 €
Tarif C	17 €	14 €		12 €	10 €	12 €
Tarif D	20 €	17 €		14 €	12 €	14 €
Damage Done	28 €	25 €		22 €		
Damage Done	25 €	22 €		19 €		
Pass Métal pour les 3 concerts d'octobre 2024		34 €	Gratuit	28€		
Release Party	5 €					
Studios en scène, sortie d'album, visite, répétition publique, rencontre d'artistes	Gratuit					
Centres de loisirs, culturels et éducatifs	7 € TU					

Mission « diffusion » : le taux de TVA applicable est le taux réduit en vigueur.

Catégories tarifaires :

- Tarif G+ : détenteurs de la carte G+ valide
- Tarif étudiant·e·s : à destination des étudiant·e·s et des volontaires en service civique sur présentation d'un justificatif en cours de validité
- Tarif Partenaire (sur présentation d'un justificatif) :
 - Détenteurs des cartes d'abonnés ou d'adhésion des structures fondatrices du réseau MAEL : L'Autre Canal (Nancy), BAM (Metz), Halle Verrière / Cadhame (Meisenthal), La Souris Verte (Epinal), MJC du Verdunois (Belleville-sur-Meuse), MCL (Gérardmer)
 - Adhérents des salles de FEDELIMA et de Grabuge
 - Adhérents ou abonnés des associations partenaires à la saison culturelle (Damage Done, JazzPote, Pavé, etc)
 - Adhérents aux InterCEA, Amicale du personnel de la CAVF, mutuelle MGEN, C.A.S.I Lorraine et autres contractualisations avec des CE et assimilés
 - Sapeurs-Pompiers de la Moselle sur présentation de leur carte
 - Les personnes en situation de handicap
- Gratuité permanente :
 - Les accompagnateurs des personnes en situation de handicap
 - Les accompagnateurs du public scolaire dans la limite de 2 accompagnateurs par classe
 - Les accompagnateurs des publics issus de structures socio-culturelles, médico-sociales et de loisirs sur la base d'un accompagnateur pour 10 jeunes
 - Entrée gratuite sur réservation pour les visites du Gueulard Plus, les répétitions publiques et les rencontres d'artistes
- Carte Jeun'Est : un porte-monnaie « spectacles » qui comprend 4 réductions de 5 €. Ouvert à tous les jeunes bénéficiaires d'un compte Jeun'Est actif sans différence d'âge ni de profil.
- Pass Culture : une web-application pour les jeunes éligibles sur laquelle ils disposent de 20 à 300 € pendant 24 mois pour découvrir et réserver propositions culturelles de proximité et offres numériques
- Chèques vacances (ANCV) et culture (Up)

Tarifs d'entrée programmation jeune public et action culturelle (uniquement à compter du 1^{er} juillet 2019)

Jeune Public – tarifs	
Tarif scolaire	5.50 €
Tarif périscolaire – centre de loisirs – établissement spécialisé	5.50 €
Tarif séance tout public	7 €
Tarif Pass Famille	23 €
Atelier de pratique artistique jeune public (séance)	6 €
Visite, répétition publique, rencontre d'artiste	Gratuit
Casque antibruit pour enfant (Agi'son)	17,00 €

Mission « action culturelle » : non soumis à TVA.

Catégories tarifaires :

- Tarif unique pour tout spectateur

- Gratuité permanente :
 - Les accompagnateurs des personnes en situation de handicap
 - Les accompagnateurs du public scolaire et périscolaire dans la limite de 3 accompagnateurs par classe ou d'un animateur pour 10 jeunes
 - Entrée gratuite sur réservation pour les visites du Gueulard Plus, les répétitions publiques et les rencontres d'artistes
 - Les parents détenteurs de la carte G+ accompagnant leurs enfants pour les spectacles jeunes publics
- Carte Jeun'Est et Pass Culture
- Chèque vacances (ANCV) et culture (Up)

Carte G+

Carte G+		
	1^{ère} année	Renouvellement
Tarif individuel plein	15 €	10 €
Tarif individuel réduit	7,50 €	5 €
Tarif individuel mi-saison (à compter de janvier)	7,50 €	néant
Tarif individuel partenaires	5 €	

La carte G+ 2024/2025 est valable du 1^{er} septembre 2024 au 31 aout 2025 aux conditions suivantes :

Catégories tarifaires :

- Tarif plein : Individuels à partir de 18 ans révolus
- Tarif réduit (sur présentation d'un justificatif) :
 - Individuels de moins de 18 ans
 - Demandeurs d'emploi
 - Bénéficiaires du RSA
 - Personnes en situation de handicap
 - Retraités
 - Etudiants
- Tarif mi-saison : à compter du 1^{er} janvier, le tarif unique mi-saison s'applique
- Tarif partenaires :
 - Adhérents des associations partenaires à la saison culturelle
 - Détenteurs des cartes d'abonnés ou d'adhésion des structures fondatrices du réseau MAEL : L'Autre Canal (Nancy), BAM (Metz), Halle Verrière / Cadhame (Meisenthal), La Souris Verte (Epinal), MJC du Verdunois (Belleville-sur-Meuse), MCL (Gérardmer)
 - Adhérents aux InterCEA, Amicale du personnel de la CAVF, mutuelle MGEN, C.A.S.I Lorraine et autres contractualisations avec des CE et assimilés.
 - Membres des groupes inscrits aux studios

Elle donne droit :

- 4 concerts gratuits par saison
- Opérations spéciales pour certains concerts : 1 place achetée / 1 place offerte
- Tarifs privilégiés aux spectacles (hors jeune public)
- Primeur de l'information et de la billetterie
- Entrée gratuite pour les abonnés accompagnant leur(s) enfant(s) au(x) spectacle(s) Jeune public

- Tarif partenaire pour les adhérents des salles MAEL, des organisateurs SoTicket et du festival JazzPote

La carte G+ est nominative, non cessible et valable de septembre à août.
Elle est obligatoire pour tout utilisateur des studios au tarif partenaire.

Non soumis à TVA.

Tarifs boissons et petite restauration

Les tarifs suivants sont appliqués pour la vente des boissons et de la petite restauration à consommer sur place, ainsi que des produits divers, et ce jusqu'à prochaine modification :

Boissons – tarifs TTC	
Bière pression Diekirch 25 cl	3,00 €
Bière pression artisanale Régál Pote 25 cl	3,50 €
Bière pression spéciale 25 cl	4,00 €
Bière en boîte ou en bouteille 25 cl	3,50 €
Bière en boîte ou en bouteille spéciale 25 cl	4,00 €
Bière en boîte ou en bouteille Guinness 33 cl	5,00 €
Bière en boîte ou en bouteille Guinness 50 cl	8,00 €
Bière pression Diekirch 50 cl	5,50 €
Bière pression artisanale Régál Pote 50 cl	6,50 €
Bière pression spéciale 50 cl	7,00 €
Panaché, Monaco, Tango 25 cl	3,50 €
Panaché, Monaco, Tango 50 cl	6,00 €
Gin Tonic 12 cl	6,00 €
Chistoleur 20 cl	7,00 €
Virgin Chistoleur 20 cl	6,00 €
Vin rouge ou blanc Côtes de Meuse/Moselle 12,5 cl	4,00 €
Vin blanc sec	3,00 €
Soda 33 cl	3,00 €
Jus de fruit artisanal 25 cl	3,00 €
Limonade artisanale 25 cl	3,00 €
Diabolo ou sirop à l'eau (menthe ou grenadine) 33 cl	3,00 €
Café, thé, eau pétillante	1,50 €
Caution gobelet réutilisable	1,00 €
Petite restauration – tarifs TTC	
Part de pizza	3,00 €
Sandwich	3,50 €
Divers – tarifs TTC	
CD Eclair Party	10,00 €
T-shirt sérigraphié	10,00 €

Pour les consommations sur place, les taux de TVA en vigueur sont à appliquer :

- 20 % de TVA pour les boissons alcoolisées et les divers
- 10 % de TVA pour les boissons non alcoolisées
- 10 % de TVA pour la petite restauration
- Caution gobelet non soumise à TVA

Tarifs atelier de pratique artistique, stage et réunion d'information (hors F.A.C.)

Intitulé	Unité	Coût unitaire TTC
Atelier de pratique artistique	1H	6 €
Stage avec formateur externe	1H	6 €
Stage avec formateur interne	Stage	6 €
Réunion d'information	Réunion	Gratuit

Mission « ressource/accompagnement artistiques » : soumis à 20% de TVA.

Tarifs location studios de répétition, pôle associatif et salle de spectacles

Studios de répétition – tarifs TTC	
Tarif horaire entre 10H et 16H pour groupes	4,00 €
Tarif horaire entre 10H et 16H pour solo	3,00 €
Tarif horaire entre 16H et 23H pour groupes	6,00 €
Tarif horaire entre 16H et 23H pour solo	4,00 €
Forfait journée de 10H à 18H pour groupe	24,00 €
Forfait journée de 10H à 18H pour solo	14,00 €
Forfait journée de 10H à 23H pour groupe	30,00 €
Forfait semaine (du lundi au vendredi de 10H à 19H)	120,00 €
Caution studio en cas de dégradation	300,00 €
Badge studio : remplacement pour vol ou dégradation durant l'inscription	10,00 €
Badge studio : non restitution du badge à la fin de l'inscription	40,00 €
Intervention suite au non-respect des horaires, déclenchement de l'alarme	250,00 €
Carte G+ individuelle pour l'utilisation des studios	5,00 €
Pôle associatif – tarifs TTC	
Location en journée et en semaine	50,00 €
Location en soirée et en week-end	100,00 €
A destination des partenaires (bénéficiaire G+)	Gratuit
Salle de spectacles – tarifs HT	
Location de la salle de spectacles 360 places en debout avec un technicien pour 1 journée pour l'organisation de concerts sur la même soirée	1 350,00 €
Location de la salle de spectacles 360 places en debout avec deux techniciens pour 1 journée pour l'organisation de concerts sur la même soirée	1 700,00 €
Caution	3 000,00 €
Location journalière de la salle de spectacles pour les résidences artistiques et les résidences de pré-production scénique	500,00 €
Location de la salle de spectacles pour conférence, discours, pot ou assimilé à destination des acteurs du Val de Fensch	300,00 €
Location de la salle de spectacles pour conférence, discours, pot ou assimilé à destination des acteurs extérieurs du Val de Fensch	500,00 €
Caution	1 000,00 €

Mission « ressource/accompagnement » : soumis au taux de TVA de 20%.

Tarifs de la ressource et des accompagnements

Intitulé des accompagnements	Tarifification spécifique	Durée pour le groupe	Coût séance TTC facturé au groupe
Répétitions accompagnées (objectif live)	Dans la limite de 3 à 6 séances de 3H à raison d'une séance par mois.	3h00	30,00 €
Répétitions de préparation à l'enregistrement (objectif maquette)		3h00	30,00 €
Travail technique sur scène (son ou lumières ou vidéo)	7H sur une journée	7h00	120,00 €
Travail artistique sur scène		7h00	180,00 €
Enregistrement audio et/ou mix		7h00	120,00 €
Identité visuelle et musicale	Forfait divisible de 7h	7h	180,00 €
Aide à la composition et à l'arrangement		7h	180,00 €
Accompagnement organisationnel ou préparation au concert (objectif sortie d'album)	Forfait divisible de 3h	3h	30,00 €
Initiation personnalisée au Do It Yourself	Forfait divisible de 6h	6h	120,00 €
Optimisation des réseaux sociaux et création de contenus	Forfait divisible de 6h	6h	120,00 €

Mission « ressource/accompagnement » : soumis au taux de TVA de 20%.

Après entendu l'exposé de Monsieur le Président, le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité,

ADOpte les conditions d'entrée et les grilles tarifaires telles que susmentionnées

Membres élus : 5
 En activité : 5
 Membres présents : 2
 Membres ayant donné procuration : 2
 Membres absents excusés : 2
 Membres absents : 0

Pour copie conforme au registre,
 le compte rendu de cette délibération sera affiché
 à l'Hôtel de communauté de HAYANGE (siège du Gueulard Plus)
 Hayange, le 07/10/2024

Le Président,
 Alessandro BERNARDI

Envoyé en préfecture le 09/10/2024

Reçu en préfecture le 09/10/2024

Publié le

ID : 057-800383861-20241009-DEL202413-AR